

Passeports Biométriques

Suite à la mise en place du nouveau dispositif d'élaboration des passeports biométriques, la mairie de Sierck les Bains a accepté l'installation d'une station dans ses locaux.

Afin d'organiser au mieux ce nouveau service pour les administrés du canton, il est demandé aux mairies respectives de continuer à distribuer les dossiers de demande et à contrôler la complétude du dossier avant d'orienter les demandeurs vers la mairie de Sierck les Bains, ceci afin de limiter les déplacements inutiles et les temps d'attente.

Pour mieux répondre aux attentes du public, les horaires d'ouverture ont été adaptés. Les bureaux sont ouverts de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 du lundi au vendredi. Prolongation jusqu'à 18h30 le jeudi.

Les administrés peuvent se présenter à tout moment durant ces créneaux, mais la réalisation d'un passeport biométrique prenant entre 20 et 30 minutes, pour éviter les attentes, il est souhaitable de prévenir de leur venue en appelant en mairie de Sierck les Bains au 03 82 83 82 15. Accueil téléphonique de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 du lundi au vendredi. Prolongation jusqu'à 18h30 le jeudi.

Les pièces constitutives des dossiers restent sensiblement les mêmes.

Seuls changements notoires :

- pour éviter des déplacements, la possibilité de faire des photos en mairie de Sierck les Bains au prix de 1 € supplémentaire; exemple pour un passeport adulte, il sera demandé 89 € en timbres fiscaux pour la prise de photos, au lieu de 88 €
- le remplacement du livret de famille par un acte de mariage.

Lorsque le dossier est complet, le demandeur se présente en mairie de Sierck les Bains, les services se chargent alors de la télétransmission vers la préfecture.



Marché hebdomadaire cantonal

Tous les mercredis après midi (sauf jours fériés) de 14h00 à 18h00,
Place du Marché à Sierck les Bains

Sapeur Pompier POURQUOI PAS VOUS ?

Depuis début 2009, le service d'incendie, au travers du plan d'équipement (Conseil Général), a permis d'équiper tous les C.I. d'un moyen d'alerte (BIP) déclenché depuis le CTA (Centre de Traitement de l'Alerte) de Metz.

D'autre part, les secours se veulent plus efficaces, plus rapides, plus proches (... les premières minutes sont vitales, ... surtout pour les secours à personne : des VIES EN JEU), c'est pourquoi les C.I. seront sollicités avec leur dernière dotation : 1 sac de premier secours mais surtout un défibrillateur cardiaque (+ oxygène).

Bien entendu, pour qu'un service de secours soit efficace, il est nécessaire qu'il existe de la disponibilité et de la présence. C'est autour du C.I.S. que tout s'articule, à savoir que les gardes volontaires (pas de SP professionnel) doivent effectivement fonctionner sur base de 3 Sapeurs-Pompiers au minimum en caserne en journée.

Pour 2008, 22 Sapeurs-Pompiers de Sierck Les Bains ont assuré 96 % de cette présence effective soit 104733 heures, avec l'aide des C.I. représentant 4642 heures.

C'est donc dans un esprit d'engagement, de disponibilité, parfois de sacrifice (vie privée) et surtout de qualité (stages, formations, recyclage) que vos Sapeurs-Pompiers veillent à la sécurité des biens et surtout des personnes... du secteur.

Pour assurer la relève de demain, une section de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) a été créée au C.I.S. de Sierck, un cycle de 3 ans permet de former cette jeunesse montante afin de renforcer l'ensemble des effectifs des C.I. du secteur.

C'est ainsi que 14 JSP issus d'une première section ont pu rejoindre leurs casernes respectives.

C'est autour de 12 nouveaux JSP qu'un vivier est en préparation !

*Pour plus d'informations, rendez-vous au
Centre d'Intervention et de Secteur
de Sierck Les Bains*

ou par téléphone au : 03.82.59.46.49

